



Association

Mieux Vivre
avec le
Syndrome de **Joubert**
<http://www.joubert-asso.org>

Reconnue d'intérêt général partiel
Membre de l'Alliance Maladie Rares

Bulletin d'adhésion pour l'année 2025
MEMBRES ADHERENTS

NOM (s) :

Prénom(s) :

Adresse :

.....

Téléphone : __ / __ / __ / __ / __

E-mail :

Je souhaite/ nous souhaitons adhérer à l'association en tant que membre(s) adhérent(s) (Peuvent être membres adhérents : les personnes majeures atteintes du syndrome de Joubert, les représentants légaux d'une ou plusieurs personnes atteintes, ainsi que le conjoint du représentant légal, les frères et sœurs majeurs et enfants majeurs d'une personne atteinte. Toute autre personne souhaitant soutenir l'association peut adhérer en tant que membre sympathisant)

Si l'adhérent n'est pas la personne atteinte :

Nom(s) et prénom(s) de la (des) personne(s) atteinte(s) :

Date(s) de naissance :

Lien de parenté :

Cotisation(s) versée(s) au titre de 2025 : 10 € × (nombre de membres) = €

Option « t-shirt de l'association » : 10 € × (nombre de t-shirts) = €

(Taille(s) souhaitée(s) :)

Je souhaite/nous souhaitons également effectuer un don à l'association d'un montant de€

Règlement par : Chèque (à l'ordre de : Mieux Vivre avec le Syndrome de Joubert)
 Virement bancaire (IBAN : FR7610278022150002039210159 / BIC :CMCIFR2A)
 Espèces

Fait à

Le

Signature :

Bulletin et règlement à envoyer à :
« Mieux Vivre avec le Syndrome de Joubert »,
chez Franck Périé, 10 Route de St Martin – 31260 FIGAROL

NB : Notre association étant reconnue d'intérêt général partiel, un reçu fiscal vous sera envoyé dans le cadre d'un don et uniquement dans ce cadre là.

Siège : 20 Allée du Clos Lodet – 35470 Bain de Bretagne
mieuxvivreavecjoubert@gmail.com – Tél : 06 89 16 91 87
N° enregistrement Préfecture : w352001860
N° SIRET : 819 932 211 00017 / Code NAF : 9499Z